

MODULE TST BT TERMINAL $\leq$ 36kVA (TER)

Ce module s'inscrit dans le cursus global de formation des opérateurs TST BT validé par le comité des Travaux Sous Tension. Il décrit la formation de l'opérateur devant réaliser des TST BT sur des ouvrages de type TERMINAL en position d'exécutant (B1T) ou de chargé de travaux (B2T) travaillant seul, en parfaite maîtrise des risques d'électrisation et de court-circuit.

Objectifs

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de préparer et réaliser des opérations de travaux sous tension sur les ouvrages de type Terminal $\leq$ 36kVA

Il sera capable de :

- Citer le rôle et les responsabilités du Chargé De Travaux sur l'ouvrage de type Terminal.
- Respecter les procédures d'accès Instructions de Travaux Sous Tension (I.T.S.T.), et Autorisations de Travaux Sous Tension (A.T.S.T.).
- S'approprier l'ensemble des informations constituant un O.T.S.T.
- Elaborer et présenter un processus opératoire de niveau 1 et de niveau 2.
- Mettre en oeuvre un processus opératoire de niveau 1 et de niveau 2.
- Vérifier et mettre en oeuvre l'outillage, le matériel (Fiches Techniques BT) et les éléments de protection nécessaires à une opération TST sur ouvrage Terminal.
- Identifier et maîtriser l'ensemble des risques inhérents aux travaux dans sa zone d'évolution,
- Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,
- Porter les EPI adaptés aux opérations à réaliser.
- Mettre en oeuvre les gestes élémentaires en maîtrisant les risques d'électrisation et de court-circuit,
- Identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, etc.).
- Rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Public Visé

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Le module est accessible aux opérateurs ayant validé le module « Fondamentaux TST BT » dans les 12 derniers mois ou étant déjà habilités à minima B1T sur un autre type d'ouvrage (AER, EME ou SOU).

Parcours pédagogique

- Un apport théorique spécifique sur la réglementation : FD C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques BT.
- Un apport théorique sur le rôle et les responsabilités de Chargé De Travaux sur l'ouvrage de type Terminal.
- Un apport théorique sur l'identification et l'accès à l'ouvrage de type Terminal.
- La vérification de l'état mécanique et électrique de l'ouvrage sous la responsabilité du Chargé de Travaux,
- La détermination de la position de travail de l'exécutant,
- L'identification par l'exécutant du ou des circuits d'électrisation dans lesquels il peut se trouver inséré,
- L'identification par l'exécutant du ou des circuits de court-circuit,
- La détermination par l'exécutant de sa Zone d'Evolution TST (ZETST),
- Les trois exercices pratiques décrits ci-dessous :

Exercice 1 : Dépose d'un panneau de comptage triphasé par sectionnement et pose d'un nouveau tableau (mono ou tri).

Exercice 2 :

- Raccordement d'une dérivation individuelle dans un distributeur d'étage.
- Vérification du serrage des bornes de connexion du distributeur d'étage.

Exercice 3 : Remplacement d'un appareil avec conducteur de neutre non interruptible.



Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée en moyens vidéo,
- Travaux à partir des CET-BT et des fiches techniques des outils TST agréés,
- Exercices sur terrain d'application équipé des différents postes de travail,
- Encadrement par un formateur déclaré auprès du Comité des Travaux Sous Tension.

Méthodes et modalités d'évaluation

Une évaluation théorique et pratique permettant de mesurer la progression individuelle des stagiaires est réalisée.
L'évaluation pratique est basée sur une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST. Elle est réalisée lors des différentes mises en situation et formalisée sur la grille jointe en annexe.

L'évaluation théorique finale est réalisée par un quiz comportant au minimum 20 questions sur les connaissances suivantes :

- Les circuits d'électrification, de court-circuit et la ZETST.
- Les conditions préalables.
- La préparation du travail.
- Le rôle du Chargé de Travaux travaillant seul.
- L'organisation du travail.
- Le déroulement du travail.

L'ensemble des évaluations réalisées permettra à l'organisme de formation de délivrer un « avis après formation » conforme aux attendus du FD C 18 510 - 1.

Cet avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'opérateur à minima B1T ou B2T travaillant seul sur l'ouvrage de type Terminal ≤ 36kVA.

Il permet également le sectionnement et la déconnexion amont CCPI sur panneau de comptage, ainsi que la manoeuvre des Coupe Circuit Fusible Cylindrique (C.C.F.C.).

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CHAOU
Responsable Commercial

Tél. : 0627803281
Mail : cedric.chaoui@ecirtp.fr